

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie
outre-mer

Décision n° 10122 du 5 mars 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant ambassade »

NOR : INTJ1904457S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 54408 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828657S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2019:

Delattre Damien NIGEND : 161 264 NLS : 8 018 324

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2019:

Berthiot Jean-Michel NIGEND : 140 354 NLS : 5 325 009

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mars 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
L. LUCAS*